

Avant-propos

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause des deux quinquennats du président de la République. Pilotée par l'État, portée par l'ensemble des ministères, elle mobilise toutes les parties prenantes : collectivités, associations, entreprises ainsi que les autres acteurs du secteur privé et de la société civile. Cependant, malgré des améliorations significatives et les actions menées, des inégalités demeurent.

Le plan interministériel 2023-2027 «Toutes et tous égaux» constitue la feuille de route pour faire progresser l'égalité réelle sur quatre axes stratégiques : accès aux droits et lutte contre les violences, santé des femmes, égalité professionnelle et autonomie économique des femmes, culture de l'égalité et lutte contre les stéréotypes de genre.

Pour mettre en œuvre ce plan interministériel de manière adaptée à chaque territoire, il est indispensable de disposer de statistiques sexuées. Il s'agit de mettre en lumière les inégalités dans la société, de mesurer leur évolution dans le temps, de les comparer dans l'espace et de les prendre en compte dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Ces statistiques sexuées sont également indispensables pour sensibiliser et faire prendre conscience de problématiques, insuffisamment connues ou mal évaluées, à différentes cibles : jeunes, grand public, professionnels, décideurs...

Elles permettent, sur des bases objectivées, de disposer d'un diagnostic partagé et de décliner des plans d'actions coordonnés portés par les différents acteurs. Elles constituent des outils incontournables pour pouvoir piloter cette politique publique prioritaire et progresser vers l'égalité réelle.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee **Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements »** a été produit pour chaque région. Chacun de ces dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires), permettant une **comparaison au niveau national, régional et départemental**.

Le **Dossier « Égalité femmes-hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur »** vient enrichir un travail partenarial déjà bien développé entre la Direction Régionale de l'Insee et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. Ce partenariat se traduit chaque année par la réalisation d'une étude thématique répondant à une problématique prioritaire en région. Il a notamment porté ces dernières années sur la précarité des femmes et des familles monoparentales, l'entrepreneuriat, les effets de la crise sanitaire ou encore les inégalités professionnelles territoriales.

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Christophe Mirmand

La Directrice régionale de l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Valérie Roux